

PRÉFET DU CALVADOS

CABINET

Caen, le 24 janvier 2018

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE – INVITATION DES MEDIAS**

**Opération de désamorçage d'une bombe à Colombelles le dimanche 28 janvier 2018**

Une bombe d'aviation américaine datant de la seconde guerre mondiale, de 460 kg (1 000 livres), d'une longueur de 135 cm et d'un diamètre de 48 cm, a été découverte, à Colombelles le 30 novembre 2017, lors de travaux de terrassement.

Cette munition nécessitant d'être désamorcée sur place, une opération dite de « débombage » sera donc effectuée, le dimanche 28 janvier 2018, par des démineurs du centre interdépartemental de déminage de Caen.

La réglementation relative aux normes pyrotechniques impose l'évacuation totale de la population dans un périmètre de sécurité d'un rayon de 400 mètres. Cette zone d'évacuation concerne une partie du territoire de Colombelles mais aussi une partie de celui de Giberville.

La décision a été prise, par la préfecture du Calvados en lien avec les maires des deux communes concernées, de procéder à cette opération un dimanche afin de limiter l'impact :

- sur l'activité économique, particulièrement dynamique au sein du périmètre de sécurité,
- de réduire les conséquences sur la circulation routière puisque les routes départementales 513 et 403 seront fermées durant toute la durée de l'opération. Des déviations seront mises en place par les services du Conseil départemental – voir liste jointe en annexe et carte.

Toutes les personnes qui habitent et travaillent dans ce périmètre de sécurité autour de la bombe devront avoir évacué la zone **à 8 heures 30 au plus tard**. L'évacuation concerne environ 800 habitants ainsi que quelques commerces.

**Hormis les habitants évacués se rendant dans leur lieu d'accueil, aucune personne, aucun véhicule, ne sera autorisé à circuler ou à pénétrer dans la zone à partir de 7h30.** Les services de la direction départementale de la sécurité publique du Calvados et des polices municipales de Colombelles et de Giberville assureront le contrôle de l'évacuation, le bouclage et la surveillance de la zone concernée ainsi que la sécurité des biens.

Pour accueillir les habitants de Colombelles situés dans la zone à évacuer : le gymnase Michel HIDALGO, rue des arcades à Colombelles sera ouvert **à partir de 7 heures 30**

Pour accueillir les habitants de Giberville situés dans la zone à évacuer : la salle Jacques DUCLOS, rue des frères Lumière à Giberville sera ouverte **à partir de 7 heures 30**

La durée de l'opération ne peut être déterminée précisément mais il est envisagé de lever le périmètre de sécurité à 16h00 au plus tard.

L'opération sera coordonnée par la Préfecture du Calvados, depuis un poste de commandement installé au gymnase Michel HIDALGO.

Les médias, souhaitant couvrir l'opération, seront invités à se rendre au poste de commandement opérationnel **le dimanche 28 janvier 2018 à 08h00 précises** où ils seront accueillis par des représentants de la Préfecture du Calvados. Pour des raisons de sécurité, les médias présents devront se conformer aux indications données par les représentants de la Préfecture et des forces de l'ordre.

Afin de pouvoir couvrir cet événement, il vous **est impérativement demandé de vous accréditer** avant le vendredi 26 janvier 2018 à midi par mail à l'adresse suivante : [pref-presse@calvados.gouv.fr](mailto:pref-presse@calvados.gouv.fr) en précisant le nom, le prénom, le numéro de carte de presse et le numéro de téléphone du journaliste.



### Liste des routes interdites à la circulation et des déviations mises en place

La RD 513 sera fermée à la circulation entre le giratoire « Normandial » et l'ancien poste de garde de la SMN (rue Louis Neel) dans les deux sens de circulation.

La RD 403 sera également fermée entre le giratoire dit de la criée et le giratoire Normandial dans les 2 sens de circulation.

**Pour les véhicules venant du nord (Cabourg)** un itinéraire conseillé sera mis en place à partir du giratoire « Lazzaro » :

- 1- Pour les véhicules voulant se rendre à Caen, ils devront emprunter la RD 226 puis au giratoire « Renault » la RD 402 vers Caen.
- 2- Pour les véhicules voulant récupérer le boulevard périphérique, ils emprunteront la RD 226 jusqu'à Sannerville puis la RD 675 jusqu'au giratoire dit de la criée.
- 3- Pour les véhicules arrivant au niveau du giratoire Normandial, ils emprunteront la déviation mise en place par la Zac Normandial pour aboutir sur la RD 513 au niveau de l'ancien poste de garde de la SMN.

**Pour les véhicules arrivant de l'autoroute A 13 ou du boulevard périphérique sud**, ils emprunteront, à partir du giratoire de la criée, la RD 675 jusqu'à Sannerville puis la RD 226 jusqu'au giratoire Lazzaro.

**Pour les véhicules arrivant de Caen ou Mondeville par la côte dite de Clopée**, ils emprunteront, à partir de l'ancien poste de garde de la SMN la déviation mise en place par la Zac Normandial pour aboutir sur la RD 513 au niveau du giratoire Normandial.